



PROCES-VERBAL COMMISSION SPORTIVE N° 29

Réunion Téléphonique du Mercredi 20 Mai 2020 à 10 heures

Présidence : TERCIER Pierre

Présents : LIVONNET Alain, MEUNIER Régis

Les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

1 – ADOPTION PROCES VERBAL :

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 20 Avril 2020 est adopté à l'unanimité.

2 – CLASSEMENTS SENIORS – D2 Poule A et D4 Poule F :

La Commission sportive prend note de la décision de la Commission d'Appel Général du District dans sa réunion du 13 Mai 2020 concernant les classements des Seniors Départementale 2 Poule A et Départementale 4 Poule F.

DEPARTEMENTALE 2 Poule A														
Classements au coefficient sportif														
Cl	Pts	MJ	Coef.	Clubs	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	30	14	2,14	JOUE LES TOURS FCT 2	30	14	9	3	2	0	39	11	0	28
2	33	16	2,06	RICHE RACING 2	33	16	11	0	5	0	31	28	0	3
3	30	15	2	GATINE CHOISILLES FC	30	15	9	3	3	0	32	16	0	16
4	28	15	1,87	LAMEMBROLLE METTRAY	28	15	8	4	3	0	27	16	0	11
5	27	16	1,69	VILLE AUX DAMES (LA) 2	27	16	8	3	5	0	23	21	0	2
6	17	13	1,54	OUEST TOURANGEAU FC 3	20	13	6	4	3	0	25	17	2	8
7	18	14	1,29	VAL DE BRENNE FC	18	14	5	3	6	0	25	24	0	1
8	13	13	1	VERETZ AZAY LARCAY	13	13	3	4	6	0	21	30	0	-9
9	13	14	0,93	PAYS DE RACAN	13	14	4	1	9	0	22	33	0	-11
10	12	13	0,92	MONTHODON GS	12	13	3	3	7	0	18	30	0	-12
11	9	13	0,69	VILLEDOMER AS	9	13	3	0	10	0	19	38	0	-19
12	5	14	0,36	AMBOISE AC	5	14	1	2	11	0	14	32	0	-18

DEPARTEMENTALE 4 Poule F

Classements au coefficient sportif														
Cl	Pts	MJ	Coef.	Clubs	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	33	11	3	BREHEMONT AC	33	11	11	0	0	0	60	5	0	55
2	24	10	2,4	ST NICOLAS BOURGUEIL	24	10	8	0	2	0	39	14	0	25
3	21	10	2,1	ST GENOUPH	21	10	7	0	3	0	26	13	0	13
4	18	9	2	LIGNIERES US 2	18	9	6	0	3	0	23	14	0	9
5	15	10	1,5	VILLIERS AU BOUIN 2	15	10	5	0	5	0	23	23	0	0
6	10	10	1	LANGEAIS CINQ MARS F 3	10	10	3	1	6	0	16	39	0	-23
7	7	10	0,7	BENAIS SC	7	10	2	1	7	0	18	22	0	-4
8	7	10	0,7	MAZIERES SLO	7	10	2	2	6	0	12	47	1	-35
9	6	10	0,6	INGRANDES SH 1	6	10	2	0	8	0	7	31	0	-24
9	6	10	0,6	PERNAY US 2	6	10	2	0	8	0	16	32	0	-16

- Montées
- Descentes

3 – CLASSEMENTS JEUNES :

CLASSEMENTS U17

Reprenant les classements U17 Pavoifêtes Départementale 1 et 2, la Commission prononce l'homologation des dernières rencontres sauf instances en cours concernant certaines d'entre-elles.

La Commission enregistre ensuite l'ensemble des classements ci-dessous, **sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.** Elle détermine également, **avec les mêmes réserves**, les classements entre les poules et la montée en U18 R2 en application du communiqué officiel de la Fédération Française de Football suite à la pandémie du Covid-19 :

Compétitions en plusieurs phases :

Lors de sa réunion du 16 avril 2020, le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a décidé que pour les compétitions en plusieurs phases, il n'y aurait ni accessions ni relégations ni champion et que chacune de ces épreuves, en 2020 / 2021, serait donc composée des mêmes équipes qu'en 2019 / 2020, du fait que la dernière phase soit n'avait pas débuté soit n'avait compté que quelques matchs,

Au regard des observations remontées à la F.F.F. par les Ligues et les Districts et compte-tenu de la spécificité de leurs épreuves, il est finalement décidé de ne pas faire d'exception pour les compétitions en plusieurs phases et donc d'appliquer la règle suivante :

- si la moitié au moins des matchs de la phase dans laquelle l'on se trouvait au 13 mars 2020 a été disputée, le classement à prendre en compte est celui de ladite phase arrêté au 13 mars 2020,
- à défaut, le classement à prendre en compte est celui arrêté à l'issue de la phase précédente,
- le classement devra se faire au quotient (nombre de points / nombre de matchs) lorsque toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs).

Par ces motifs, les classements ci-après seront homologués sous réserves des procédures en cours.

U17 D1														
Classements au coefficient sportif														
Cl	Pts	MJ	Coef.	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	15	5	3	MONTLOUIS AS	15	5	5	0	0	0	23	5	0	18
2	9	4	2,25	OUEST TOURANGEAU FC	9	4	3	0	1	0	21	6	0	15
3	9	5	1,8	TOURS ST SYMPHORIEN	9	5	3	0	2	0	28	8	0	20
4	3	3	1	CHANCEAUX*ENT	3	3	1	0	2	0	4	9	0	-5
5	2	4	0,5	VALLEE VERTE*ENT	2	4	1	0	2	1	4	17	0	-13
6	0	5	0	MONTS AS	0	5	0	0	5	0	2	37	0	-35

Montée en U18 R2

U17 D2 A														
Classements au coefficient sportif														
Cl	Pts	MJ	Coef.	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	10	4	2,5	RICHE RACING	10	4	3	1	0	0	16	6	0	10
2	9	4	2,25	BOURGUEILLOIS AV.F	9	4	3	0	1	0	20	5	0	15
3	9	4	2,25	AMBOISE AC	9	4	3	0	1	0	12	5	0	7
4	5	4	1,25	AVOINE O. CHINON C.	5	4	1	2	1	0	14	14	0	0
5	1	4	0,25	ST AVERTIN	1	4	0	1	3	0	3	17	0	-14
6	0	4	0	ESVRES/INDRE	0	4	0	0	4	0	5	23	0	-18

U17 D2 B														
Classements au coefficient sportif														
Cl	Pts	MJ	Coef.	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	9	4	2,25	FONDETTES*ENT	9	4	3	0	1	0	15	8	0	7
2	9	4	2,25	LAMEMBROLLE METTRAY	9	4	3	0	1	0	17	7	0	10
3	6	4	1,5	NOTRE DAME D OE	6	4	2	0	2	0	6	10	0	-4
4	5	4	1,25	BERRY TOURAINE	5	4	2	0	2	0	10	7	0	3
5	5	4	1,25	LANGAIS CINQ MARS F	5	4	2	0	1	1	11	10	0	1
6	0	4	0	VILLEDOMER*ENT	0	4	0	0	4	0	3	20	0	-17

Les classements jeunes (U18, U15 et U13) seront établis lors de la prochaine réunion de la Commission sportive.

Fin de séance à 11 heures

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts : - dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition - dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Pierre TERCIER

Président de séance

Régis MEUNIER

Secrétaire de séance